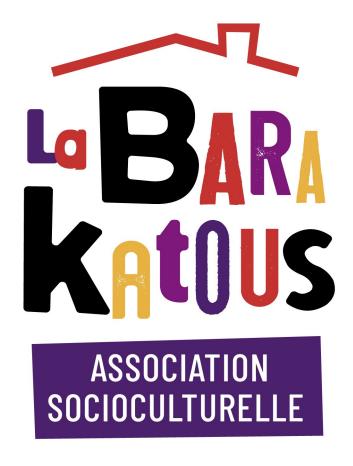
PROJET ASSOCIATIF



UNE HISTOIRE DE RENCONTRES

En février 2019, l'association 'Musique Aux Champs' a sollicité l'association 'Les Potes des 7 Lieux' pour un rapprochement associatif. Les conseils d'administration des deux associations ont émis leur désir, courant du 1^{er} semestre 2019, d'évaluer ensemble l'intérêt pour chacune des associations et pour le territoire, d'un tel rapprochement de leur structure respective.

Un Dispositif Local d'Accompagnement a été réalisé sur le second semestre 2019, il a permis de poser **un projet d'intention**, **de coopération vers une Fusion afin de :**

-Mutualiser:

- o les matériels, des locaux;
- o les moyens humains, les bénévoles ;
- o les compétences ;
- o pour simplifier les fonctionnements;
- o pour rationaliser les dépenses.

-Dynamiser et prendre soin des bénévoles :

- o Renforcer l'action des bénévoles ;
- o Unir les forces bénévoles du bassin de vie et croiser les compétences ;
- o Apprendre des autres ;
- o Permettre aux bénévoles de s'investir sur des projets et non pas, que sur l'administratif.

-Travailler sur des projets communs

-Créer un projet ambitieux sur le territoire :

- o Proposer un projet socioculturel qui réponde aux besoins du bassin de vie ;
- o Apporter du sens.

Les conseils d'administration valident officiellement fin 2019 leur projet vers un Fusion pour :

- → Le début d'une nouvelle histoire : Un nouveau projet, un nouveau départ, un nouveau nom ;
- → La création d'une association unique un lieu, une association socioculturelle pour soutenir des projets communs, de beaux projets pour et avec les habitants ;
- → Garder le plaisir d'être là.

LA FUSION ASSOCIATIVE

Après 40 années d'existence pour 'Musique Aux Champs ' et 20 années d'existence pour 'Les Potes des 7 Lieux', le 1^{er} janvier 2022 les deux associations s'unissent et rassemblent leurs quatre secteurs d'activités :

Adulte Famille – Enfance – Jeunesse - Musique

Une fusion absorption de 'Musique Aux Champs' par 'Les Potes des 7 Lieux' qui est marquée par un changement de nom associatif :



La Barakatous va poursuivre l'aventure, de 60 années cumulées de vie associative en animant un projet socioculturel sur le bassin de DERVAL.

UN ÉTAT D'ESPRIT, DES VALEURS AFFIRMÉES

Les grandes valeurs qui constituent le cadre de référence du Conseil d'Administration, des équipes salariées et des bénévoles de 'La Barakatous' sont :

- Associer les habitants aux décisions ;
- Accueillir de manière inconditionnelle ;
- Permettre l'expérimentation et l'innovation ;
- Transmettre et partager des savoirs.

Associer les habitants-citoyens aux décisions

- Les grandes décisions sont toujours prises dans des espaces de partage et de concertation avec les habitants ;
- Aller vers les habitants sur leur territoire.

Accueillir de manière inconditionnelle

- Une vigilance particulière est portée à ce que les activités, les projets, les actions soient accessibles à toutes et tous : personnes en situation de handicap, personnes âgées, enfants, les jeunes, les familles, les solos, les personnes précaires et quelque soit la nationalité, la situation financière et familiale ;
- Non jugement : respecter la différence et être tolérant.

Autoriser et permettre l'expérimentation et l'innovation

- S'ouvrir;
- Expérimenter ;
- Découvrir ;
- Accepter l'erreur ;
- Innover.

Transmettre et partager des savoirs

- Peu importe qui tu es, tu as quelque chose à transmettre, et à apprendre des uns et des autres;
- Plaisir, sourire;
- L'envie de venir.

Ces valeurs nous ont permis en tant qu'administrateurs.trices d'affirmer collectivement notre vision, ce que nous nommons la finalité de l'association :

Développer une dynamique socioculturelle en permettant à tous les habitants d'agir, de décider, de créer, d'inventer et de vivre dans un environnement vivant.

Pour tendre vers cette finalité de l'association, nous avons posés deux objectifs généraux qui doivent être au cœur de nos intentions, nos projets, nos actions et nos missions en tant qu'administrateur.trices et salarié.es de l'association :

- 1/ Favoriser la participation des habitants
- 2/ Rendre la culture accessible à toutes et tous

Ces deux objectifs généraux se déclinent au travers d'objectifs opérationnels et des moyens, qui peuvent déjà être en cours ou qui sont posés comme des orientations à terme.

1/ Favoriser la participation des habitants

Cela passe par des objectifs opérationnels qui sont :

>Créer du lien social par la proposition d'activités pour toutes et tous ;

- > Vivre des moments conviviaux ensemble ;
- > Inciter au pouvoir d'agir de l'individu ;
- > Construire une histoire commune ;
- > S'appuyer sur les bonnes pratiques des uns et des autres ;
- > Valoriser les initiatives des habitants.

En proposant les moyens suivants :

- -Soutien aux projets des habitants (*Repair Café*, *SEL*, *Friperie*, *Transport Solidaire*,...)
- -Animations Enfance et Jeunesse (*Accueils de Loisirs Sans Hébergement, Accueil Passerelle, Accueils Ados, Séjours, Projets de jeunes...*)

2/ Rendre la culture accessible à toutes et tous

Cela passe par des objectifs opérationnels qui sont :

- > Transmettre et enseigner des savoirs artistiques et culturels ;
- > Créer et animer des lieux et temps de rencontres et de créativité ;
- > Développer l'action culturelle ;
- > Favoriser et développer les pratiques musicales.

En proposant les moyens suivants :

- -Enseignement et découverte des pratiques artistiques (Éveil, Initiation et enseignement musical et théâtral, Parcours adaptés aux personnes en situation de handicap, Cours et stages...)
- -Soutien aux initiatives culturelles locales (*Location d'instruments*, *Locaux de répétition*, *Appui aux artistes locaux*, *Théâtre*, *Rencontre avec des artistes*, *Connexion avec le Pass Culture de Châteaubriant...*)
- -Médiation culturelle (*Organisation de spectacles*, *Animation de 'La Chapelle'…*)

UN FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL PARTICIPATIF

Les statuts de l'association sont disponibles sur demande.

Conseil d'Administration

C'est un espace en charge du pilotage global de l'association. Sa mission est d'assurer la gestion des affaires courantes et l'organisation de l'association. Il se nourrit des bilans et propositions des équipes salariées permanentes et agit en cohérence avec le projet associatif.

Le conseil d'administration est :

- -Un espace ouvert, où l'on peut s'exprimer librement sans jugement ;
- -Un espace de discussion, d'échange, de débat pour aboutir collectivement à des prises de décision ;
- -Un espace où l'on coopère où l'on est co-auteur/trice d'un projet commun ;
- -Un espace où l'on s'inscrit dans une dynamique de construction collective ;

Le conseil d'administration se réunit une fois par mois, sauf au mois d'août.

Les Groupes Ressources

- -Groupe Finance
- -Groupe Suivi du Personnel
- -Groupe Vie Associative
- -Groupe Relations Extérieures et Suivi de Projets

Des groupes composés de membres du Conseil d'Administration qui travaillent des éléments pour faciliter les prises de décision en Conseil d'Administration.

Des espaces ressources qui se réunissent soit à la demande du CA qui souhaite approfondir et/ou mettre au travail un point ; ou suivant l'échéancier des missions annuelles qu'ils se sont fixés.

L'équipe salariée

Une équipe professionnelle est missionnée au service du projet associatif et travaille en lien étroit avec le Conseil d'administration.

Elle est composée d'une personne en direction, d'un pôle administratif, de coordinateurs des secteurs Adulte Famille, Enfance, Jeunesse, Musique, d'animateurs, de professeurs de musique et d'animateurs saisonniers.

Les actions annuelles

Chaque fin d'année en lien avec la direction, les coordinateurs de secteur posent leur bilan d'activité annuel. Et en lien avec celui-ci et avec la situation du territoire, les besoins repérés, ils mettent au travail en équipe la projection sur 'Les Actions' pour l'année N+1.

Des actions qui sont présentées au Conseil d'Administration afin d'échanger, de réajuster, valide ou demande des réajustements.

Ces actions sont un guide pour l'année, elles permettent à chaque équipe de garder le cap... Elles sont également importantes pour affiner les orientations financières et élaborer le Budget Prévisionnel annuel de l'association.

Les Groupes Projets d'habitants

Ils sont composés de bénévoles motivé.es et mobilisé.es autour d'un projet spécifique. Des groupes que l'association accompagnent dans la réflexion, la construction, la mise en œuvre et le suivi de projets locaux. Une salariée de l'association accompagnent ces groupes.

Chaque groupe projet :

- -définit ses modalités organisationnelles et avance sur son projet en autonomie et en cohérence avec le projet associatif et les actions annuelles validées par la Conseil d'Administration.
- -gère une action et porte un projet particulier

Ainsi, sont déjà nés les projets Transport Solidaire, La Friperie, Le Système d'Echange Local et Le Repair Café).

Les familles

Informations : Le site internet de l'association permet d'avoir accès aux différentes actions que proposent les 4 secteurs de 'La Barakatous'.

Règlement des familles : Les règlements de fonctionnement par secteur sont établis par le Conseil d'Administration et sont facilement accessibles sur site internet de l'association.

Échange/discussion : Les familles peuvent interpeller les coordinateurs de secteur, la direction ou le Conseil d'administration pour toute demande particulière.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

- Accueillir en priorité les usagers des 26 communes de la Communauté de Communes de CHÂTEAUBRIANT DERVAL ;
- Prioriser les actions sur le bassin de DERVAL (7 communes) ;
- Rester attentif aux besoins des habitants des communes limitrophes et en les porteurs de projet locaux.